

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PLENIERE DU CONSEIL CONSULTATIF  
COMMUNAL UCCKLOIS DES AÎNE(E)S DU LUNDI 15 FEVRIER 2021 à 18H  
EN VIDEO-CONFERENCE via « teams »

Ouverture de la séance par la Présidente : à 18h07

La présidente donne des nouvelles de Jack qui se porte de mieux en mieux mais pas suffisamment pour assister aux réunions. Monika est présente chez Danielle où un Ipad lui était destiné pour travailler par « zoom » mais le lien de la séance du jour est par « teams » donc elles se partagent 1 ordi !

Prise des présences/absences des membres : voir feuille en annexe

Excusés : J. Lagae., J.Deleeuw

Absents : M.VHeck et J.Spelkens

Présents : Mr l'échevin Lambert/Limbosch, Mr Denutte, Mme Aubert, Mme S.Moens de Fernig, Ch.Noé, A.Brown, F.Eggerikx, M.Kassotou, Ch.Kaufmann, J.P.Wouters, G.Reijnders, J.D'Havé,

Sont invités : Mme De Brouwer échevine des espaces verts et Mr Wijngaard échevin de la mobilité

Lecture et approbation du PV de la séance plénière du 14/9/20 :

La présidente précise, pour info, que l'écriture inclusive est prévue dans un décret de la FWB de 1993 dont l'article 120bis fixe la création des CC.  
Pas d'autre remarque, le PV est approuvé.

Démissions et remplacement d'une membre effective par Mme Kaufmann Ch.

Démissions : nous enregistrons les démissions de Mmes Mahoux (effective) et Mmes Clarembaux, Navez et Deboule.

Remplacement : Mme Kaufmann remplace Mme Mahoux comme membre effective  
Mme De Brouwer devient suppléante (CPAS)

Mme Moens de Fernig a été désignée comme membre effective et Mme De Brouwer comme suppléante par le CPAS pour assister aux réunions du Conseil (art.10 des statuts)

Tous ces changements seront actés par le Conseil Communal dans 10 jours avec appel aux candidatures qui paraîtra dans le WM d'avril 21, sur le site de la Commune, et dans le G+ de mai 21.

Lecture et approbation du rapport annuel 2020 :

Le rapport envoyé le 28/1/21 est approuvé

### Intervention de Mme De Brouwer, échevine des espaces verts

Espaces verts : les répertoire, liste des espaces verts à nous envoyer

JDH / ChN : ils évoquent les difficultés rencontrées dans les parcs Montjoie/ Brugmann dont les entrées sont pénibles de par la configuration des lieux. Pour le « jardin du Chat », la marche est peu praticable

M.DeBrouwer : un relevé des difficultés rencontrées est en cours, des rénovations ont déjà eu lieu dans le parc Montjoie, d'autres sont prévues dans le parc Wolvendael (avec un suivi des monuments et sites dont un revêtement perméable et durable a été obtenu), dans le parc Brugmann rien n'est prévu sauf une piste cyclable pourrait, peut-être, être envisageable, une promenade PMR est projetée au parc Raspail, ainsi qu'à l'étang de pêche, rue de Linkebeek (PMR= personne à mobilité réduite)

-Bancs : un répertoire des bancs manquants seraient utiles au vu de l'importance de leur emplacement (!!!de leur retrait aussi, si nuisances). Des bancs sponsorisés sont possibles via l'ASBL espaces verts.

-Toilettes publiques : ChK nous parle de son expérience en Norvège où les toilettes publiques sont accessibles dans différents lieux. Monika estime qu'une ville touristique comme Bruxelles doit prévoir ce genre de services aux personnes.

Un relevé des espaces verts et de leur accessibilité est parfaitement envisageable, JDH souhaite la liste pour avancer dans ce projet.

**Tout incident concernant l'espace public peut être signalé par téléphone au service voirie 02/8529411, ou par courrier rue A.Danse, 25 ou via le site de la Commune « fixmystreet". (par ex : taille des haies qui encombrant les trottoirs)**

La maison des Arts, rue du Doyenné, va rouvrir.

### Intervention de Mr Wijngaard, échevin de la mobilité

L'échevin va tenter de répondre aux multiples questions qui lui ont été envoyées.

5 thèmes s'en dégagent :

1. Le chantier Alsemberg
2. La charte revêtement piétons
3. Accessibilité voirie
4. Accessibilité trottoirs
5. Questionnaire mobilité

JPW : évoque brièvement la charte/ Brupass XL/projet MAAS/ BXL mobility = selon son profil/ fracture numérique (à cause des applications) / reprendre projet EPN Uccle (ouvrir à chacun)/ « voyageuses du numériques » pour senior(e)s et donc lutter contre l'isolement

Concernant le revêtement des trottoirs : doivent être entretenus voire réparés par les proprio/locataires selon, sauf si grosses difficultés. Pourquoi ne pas

transmettre les problèmes à la Commune qui ferait exécuter les travaux à charge des riverains ?? ChK. relate 1 accident survenu à sa maman suite à des travaux de voirie mal achevés. Elle préférerait payer des taxes supplémentaires pour refaire les travaux correctement.

Mme Moens : évoque les différents travaux « vivaqua », « proximus » ... qui interviennent sur les chantiers, parfois, dans le désordre et alourdissent et allongent les travaux. Elle met aussi en exergue les différentes régions impliquées sur nos voiries qui complexifient les problèmes et qui finissent par se rejeter la balle.

Mr Wijngaard : nous remercier pour l'invitation

- toilettes publiques : problème plus crucial en ce temps de pandémie, placer des toilettes n'est pas un problème c'est les entretenir ! Utiliser les toilettes des bâtiments administratifs ou sportifs, est ce possible ?? des pistes de partenariats peuvent être envisagées.
- bancs : parfois vandalisés, bruyants mais souvent utiles. Quel est le meilleur modèle et endroit pour les placer ? Mr l'Echevin attend nos suggestions !! Font l'objet de remplacement annuel et de demandes d'enlèvement (problèmes de nuisances sonores entre autres)
- trottoirs : à charge des riverains avec la prescription technique via un entrepreneur, tenir compte de certaines situations : racines d'arbres,....si cela incombe à la Commune ou à une des régions !! on en revient à la complexité de la Belgique ! Si c'est dû à un impétrant, faut lui imposer la réparation !! Chaussée d'Alseberg : le chantier est très lourd, des réunions ont lieu entre les entreprises et les travaux sont exécutés de manière chronologique. Si quelquefois les trottoirs sont en très mauvais état la Commune prend la rénovation à sa charge en même temps que le traçage des pistes cyclables. Les « oreilles » de trottoirs bénéficient d'une réflexion toute particulière aux carrefours. Lors de nouvelles plantations d'arbres, la préférence est accordée aux arbres à racines verticales.

JPW : parle d'un listing de l'historique des voiries pour favoriser le travail des impétrants. Evoque l'asphalte blanc comme autre revêtement mais cela pose problème en cas de réparations ultérieurs si toutes les Communes n'utilisent pas les mêmes matériaux ----voir charte à l'échelle de la Région

JDH : l'asphalte empêche l'écoulement de l'eau (pluie)

Mr Wijngaard :

- en ce concerne le contrôle des panneaux de travaux, utiliser l'appli « fixmystreet » pour informer la Commune de certaines négligences des entreprises et de certains dégâts constatés
- passages pour piétons : marquage au sol insuffisant, un éclairage favoriserait la sécurité à la fois pour les piétons et usagers motorisés. Mr l'échevin attend une liste des passages à améliorer, à sécuriser.
- Brupass XL: avancée certaine mais insuffisante, à élargir aux senior(e)s, avec concertation mensuelle entre les différents opérateurs
- Futurs travaux :
  - o ouverture de la rue du Wagon : enquête publique en cours de manière à pouvoir rejoindre la nouvelle maison communale depuis la gare de Calevoet
  - o concrétisation d'1 seul tunnel sous voies du chemin de fer à la gare de Calevoet, qui devrait améliorer le passage des piétons, vélos, poussettes..., de manière plus sécurisée et pratique
  - o pistes cyclables : marquages au sol en cours avec le soutien de la Région sur voiries où l'impact sur/stationnement est faible. Séparer les flux voitures/vélos sur voiries en pentes
  - o stationnement des vélos
  - o bus pour rejoindre ULB par le bois de la Cambre
  - o pour tenter de « casser » cette fracture numérique chez nos ainé(e)s, EPN doit réaménager son matériel informatique devenu obsolète et permettre aux senior(e)s de venir s'initier ou approfondir ses connaissances de l'informatique
  - o DVDB ajoute qu'elle a vu que des travaux se préparent pour construire une passerelle piétons, vélos...au-dessus des voies de chemin de fer le long du pont proche du lycée français

Mme Moens : les senior(e)s non-mobiles se voient souvent refuser un petit trajet en taxi. 400 personnes utilisent les «chèque-taxi » à Uccle à 2,50€, 5€, conditions requises : revenus BIM, handicapé à 66% (+ 9points), avoir 75ans et +, être domicilié à BXL Capitale, reconnu incapable à utiliser les transports en commun. Favorable à une connection au bois de la Cambre par bus.

JPW : unir nos efforts pour permettre aux personnes de se réunir et utiliser le matériel informatique de la nouvelle maison communale. Projet MAAS

### Intervention de l' Echevin Lambert-Limbosch

La proposition sur l'« intergénérationnel » d'Andrew est jugée très intéressante mais difficile à mettre en route d'ici avril 21, va le soumettre à l'échevine de l'enseignement. Allons y réfléchir pour 2022 ou à l'automne 21. L'échevin de l'environnement sera également informé. OK pour le questionnaire sur la mobilité, car il est anonyme, il doit être traduit.

JPW : ce questionnaire fera connaître notre conseil, il pointe les cibles, l'essentiel a été tiré des expériences, reflète le ressenti des gens, leurs gênes, leurs difficultés, leurs souhaits sous forme de 3 vœux en fin de questionnaire

On en reparlera lors de notre séance de travail du 23/2/21 à 9h30.

Des dates pour les prochaines séances plénières ont été choisies afin de les réserver à la maison communale dans l'espoir de se retrouver en présentiel: LU 19/4/21, LU21/6/21, LU20/9/21, LU22/11/21

LA SEANCE EST LEVEE A 20H40'